

PARIS, le 11 janvier 2019

**Proposition de loi organique, adoptée par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relative à la nomination du directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (n° 1394)**

**Proposition de loi, adoptée par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (n° 1393)**

**Programme des auditions conduites  
par M. Christophe Euzet, rapporteur (n° 1394) et rapporteur pour avis (n° 1393)**

*ouvertes à l'ensemble des membres de la commission des Lois*

Mardi 15 janvier – salle 23 – 3 rue Aristide Briand

<i>10 heures</i>	<b>Régions de France</b> — M François Bonneau, président délégué <i>Audition conjointe avec la commission du Développement durable</i>
------------------	--

Mardi 15 janvier – salle 6550 – 2<sup>e</sup> étage du Palais Bourbon

<i>12 heures</i>	<b>France urbaine</b> — M. Olivier Landel, délégué général
------------------	---

Mardi 15 janvier – salle 23 – 3 rue Aristide Briand

<i>16h30</i>	<b>Association des Maires Ruraux de France (AMRF)</b> — M. Vanik Berberian, président <i>Audition conjointe avec la commission du Développement durable</i>
--------------	---

Mardi 15 janvier – salle n° 3 au 95 rue de l'Université

<i>17 heures</i>	<b>Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)</b> — M. Serge Morvan, commissaire général <i>Audition conjointe avec la commission des Affaires économiques</i>
------------------	---

Mercredi 16 janvier – salle n° 1 au 95 rue de l'Université

<i>14h30</i>	<b>Caisse des dépôts et consignations / Banque des territoires</b> <i>Audition conjointe avec la commission des Affaires économiques</i>
--------------	---